

# Menaces sur les chrétiens d'Algérie

Depuis l'adoption en 2006 d'une loi réglementant les cultes non musulmans, les chrétiens d'Algérie rencontrent de nombreuses difficultés. Mgr Teissier, ancien archevêque d'Alger, exprime ses craintes pour le renouvellement des communautés chrétiennes.



© F.R.

**ENTRETIEN AVEC  
MGR HENRI TEISSIER**  
Ancien archevêque  
d'Alger.

**Dans une lettre envoyée aux communautés de vos diocèses début 2008, «Vivre nos solidarités en Algérie», vous faisiez état de vos inquiétudes pour l'Église d'Algérie. Ces inquiétudes sont-elles apaisées aujourd'hui?**

Non. Depuis l'ordonnance de février 2006 sur l'exercice des cultes autres que musulman, notre Église est confrontée à beaucoup de tracasseries administratives. Nous avons toujours du mal à obtenir des visas et c'est fort préoccupant, car nous avons besoin d'un renouvellement de notre petite communauté. Ces difficultés découragent des religieux qui seraient venus vivre en Algérie, mais qui finissent par se tourner vers la Tunisie, le Maroc, la Mauritanie ou le Tchad. Après la violente période d'islamisme des années quatre-vingt-dix, nous avons pu accueillir des religieux entre 2001 et 2007. Mais aujourd'hui, c'est terminé et notre présence s'est réduite. On peut

encore obtenir des visas pour des Européens, car l'administration algérienne a besoin de la bienveillance des ambassades européennes. Mais c'est le blocage absolu pour des visas d'Amérique latine, d'Afrique ou d'Asie. Or c'est dans ces pays-là que se développent les congrégations religieuses. Nous avons une sœur vietnamienne qui attend son visa depuis deux ans! Cela tend à prouver que certains responsables algériens veulent nous empêcher de garder notre vitalité.

**Quelques-unes de vos organisations caritatives étaient également menacées. Qu'en est-il aujourd'hui?**

Nos cours de soutien scolaire de Tamanrasset avaient été interdits, ainsi qu'à Ouargla et dans un autre centre. Si l'on supprimait ainsi tous nos instruments de service, notre arrêt de mort serait signé. Heureusement, ces mesures n'ont pas été étendues. De même que ne s'est pas renouvelée cette année l'interdiction par le wali



➔ (préfet) de Ouargla de célébrer la messe de Pâques pour des Italiens travaillant dans le camp pétrolier. En 2008, cette interdiction nous avait beaucoup inquiétés.

### **Le décret de 2006 a-t-il des chances d'être assoupli ?**

On entend dire qu'une nouvelle loi est en préparation. Elle viserait les communautés musulmanes et non musulmanes, mais cela ne va pas nous faciliter les affaires. Le dernier décret demande que chaque lieu de culte soit

« Depuis quelques années, la presse a lancé une vaste campagne contre le prosélytisme des Églises évangéliques, et cela n'a pas simplifié notre situation. »

clairement identifié, ne serve pas à autre chose qu'au culte et repose sur une association reconnue. Les musulmans n'ont aucune peine à constituer des associations, mais nous ne pouvons pas en créer partout ! C'est notre association nationale qui couvre les lieux

de culte. Il sera difficile d'attaquer cette loi, qui sera commune à tous.

### **Ces problèmes ont-ils un lien avec le développement des Églises évangéliques, notamment en Kabylie ?**

Oui. Depuis quelques années, la presse a lancé une vaste campagne contre le prosélytisme des Églises évangéliques et cela n'a pas contribué à simplifier notre situation. En effet, nous sommes là depuis longtemps, nous avons des églises, des lieux repérables, et dès qu'il se passe quelque chose, la presse s'adresse à nous. Elle critique l'évangélisation des chrétiens évangéliques en illustrant ses textes par des photos de Notre-Dame d'Afrique ou de l'un d'entre nous. Or, les Algériens savent bien que nous avons une autre conception du témoignage missionnaire. Tout cela attise la polémique et entretient l'amalgame.

### **Craignez-vous une volonté plus souterraine de nuire à votre présence en Algérie ?**

Pourquoi ces mesures ? Pourquoi n'y a-t-il pas de distinctions entre les évangéliques et nous ? Peut-être est-il difficile de faciliter la vie des catholiques qui sont en grande partie des étrangers, alors que les évangéliques sont algériens. Ou alors, et je le crois plus volontiers, certains groupes islamistes veulent utiliser cette crise pour limiter notre action. Les étrangers sont toujours considérés comme dangereux, facteurs de déstabilisation, c'est un vieux réflexe.

### **Vos liens avec les chrétiens évangéliques en ont-ils été affectés ?**

Les relations se sont détériorées. Après la promulgation du décret de 2006 qui obligeait à se soumettre à certaines obligations et interdisait le prosélytisme, nous nous étions rencontrés pour adopter une attitude commune. Et nous avons pensé qu'il valait mieux que chacun aille discuter directement avec le ministère des affaires religieuses, pour ne pas faire un front chrétien

## LE DÉCRET DE FÉVRIER 2006

● Celui-ci prévoit des peines allant de deux à cinq ans de prison ferme et de 500 000 à 1 000 000 de dinars (5 à 10 000 euros) d'amende contre toute personne qui « incite, contraint ou utilise des moyens de séduction tendant à convertir un musulman à une autre religion ». Aucun texte n'était jamais allé aussi loin que cette « ordonnance relative aux conditions de pratique des rites religieux non musulmans » en Algérie, pays où la Constitution reconnaît la liberté de culte et où l'islam est la religion d'État. Au cours de l'année 2008, la pression s'est accentuée sur les chrétiens, catholiques et évangéliques. Une dizaine de procès

ont eu lieu. À chaque fois, les accusés ont fait les frais d'une interprétation de plus en plus stricte du décret et les condamnations se sont multipliées. Ainsi, le P. Pierre Wallez, un prêtre catholique, a été condamné à deux mois de prison avec sursis pour avoir effectué une prière avec des réfugiés camerounais. Le procès de Habiba Kouider, jeune évangélique convertie, accusée de transporter des bibles dans son sac et contre qui trois ans de prison ont été requis, a eu un fort retentissement international. Le tribunal a préféré demander un complément d'enquête. S. DE V.






Célébration à Tibhirine, à la mémoire des sept moines assassinés en 1996.

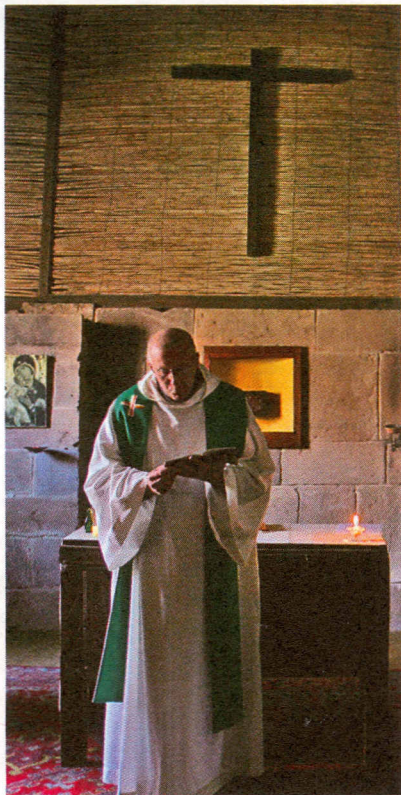
commun... Mais une difficulté a surgi. Les chrétiens évangéliques, qui sont largement majoritaires, ont revendiqué la propriété de tous les bâtiments chrétiens réformés d'Algérie. Au mois d'octobre, ils ont même occupé pendant deux mois la paroisse réformée d'Alger, dont nous avons soutenu le pasteur. Ces bâtiments appartiennent à l'Église réformée, qui non seulement veut garder son orientation spécifique, mais ne tient pas à céder ce qui lui appartient. Ils sont donc en procès.

### **Pourquoi ces chrétiens font-ils tant de conversions ?**

Les évangéliques ont une conception différente de l'accueil des catéchumènes, qui sont baptisés immédiatement. Les communautés sont très chaleureuses, simples, on chante la

gloire de Dieu, le péché de l'homme et le salut par des confessions de foi spontanées. Il n'y a pas d'exigence de rupture avec la communauté d'origine. Ils affirment que Jésus seul est sauveur, mais leur conception de la loi et de l'Écriture est la même que celle de l'islam. En définitive, les personnes adhèrent plus vite à ces communautés et y trouvent un milieu fervent. Notre Église catholique propose un long catéchuménat de trois ans, dans lequel il faut avoir le courage de persévérer. Et nos liturgies sont complexes... Alors, bien sûr, nous voudrions arriver à ce que la petite communauté catholique continue à croître, mais se convertir représente une telle distance à prendre avec les conjoints, la famille ! La personne doit changer son regard sur Dieu, sur la prière, le mariage, la 





## Que répondez-vous à ceux qui vous reprochent d'être trop frileux dans l'annonce de l'Évangile ?

Il est terrible pour nous de nous entendre dire que nous avons peur d'annoncer l'Évangile, alors que nous sommes restés pendant des années, malgré les menaces d'assassinat, par fidélité au peuple algérien ! Nous avons toujours accordé la plus grande attention aux personnes qui nous demandaient de lire avec elles l'Évangile de Jésus Christ. Mais nous voulons aussi accueillir avec le même respect tous ceux – et ils sont l'immense majorité – qui désirent rencontrer l'Église et les chrétiens à partir de leur identité musulmane.

Ce que nous cherchons, c'est d'abord un partage de notre identité chrétienne sur le mode de l'amitié. C'est une communion spirituelle qui n'est pas le dialogue islamo-chrétien au sommet, mais un partage de vie, une relation quotidienne où le respect de la foi de chacun est possible.

## Vous êtes en Algérie depuis plus de cinquante ans, et vous avez choisi d'y rester alors que vous avez pris votre retraite. Que vous ont apporté toutes ces années au contact de l'islam ?

En côtoyant les musulmans, j'ai fait l'apprentissage de l'existence de l'autre, qui a son histoire, sa théologie, sa conception de la vie. Se faire le prochain d'un autre qui a une identité vraiment spécifique a une signification évangélique. Et découvrir qu'on peut vivre l'amitié au-delà de ces barrières, c'est constater que la parole « *Dieu est amour* » peut se vivre non seulement dans sa propre famille, mais avec des gens d'autres communautés.

Mais se pose aussi la question cruciale : comment se fait-il qu'un courant religieux qui se développe ainsi, après le christianisme, avec une négation du mystère de l'Incarnation, de la Trinité, et même du mystère de l'Église, puisse toucher plus d'un milliard de personnes ? C'est une question qu'on est obligé de recevoir au nom de l'Église universelle. Et la seule réponse, c'est de construire la paix avec cette autre religion. Cela fait partie des visages de l'Évangile. Susciter à l'intérieur de cette religion des adrateurs du Dieu de Jésus Christ, une portion chrétienne de leur peuple, est une joie. Mais ce n'est pas seulement ce petit groupe qui est notre joie, ce sont aussi tous les autres qui ne partagent pas notre foi. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR SOPHIE DE VILLENEUVE

➔ vie sociale et communautaire. C'est tout un chemin que les évangéliques ne font pas prendre à leurs convertis. Nous pensons que quelqu'un devient chrétien pour aimer son peuple et le servir.

## Ce prosélytisme évangélique représente-t-il un réel danger pour la paix en Algérie ?

Il pourrait aboutir à une guerre des religions. J'aimerais que notre communauté de chrétiens algériens puisse grandir sans que l'on retourne à l'affrontement. Il y a de nouveaux groupes en Europe qui seraient trop heureux de monter ces difficultés en épingle et de répandre l'idée d'une nouvelle croisade contre l'islam et les musulmans, alors que nous avons à vivre l'Évangile dans la société algérienne, de telle manière qu'on puisse se dire entre nous : « Paix à cette maison ! » Si nous redevenons des communautés qui s'affrontent, comment annoncer notre message ? Quand les conversions sont vécues avec délicatesse, les catholiques algériens vivent en paix avec leur famille avec laquelle ils arrivent à garder une relation.

## LES CHRÉTIENS DE KABYLIE

● Selon les autorités, les « évangéliques » seraient plusieurs milliers. Pas loin de 50 000, affirment les pasteurs évangéliques. Concentrés surtout en Kabylie où on les retrouve en groupes de 30, 40, 100 ou encore de 800 fidèles comme pour l'Église de Tarik. Mais ils sont également nombreux dans le centre et le sud du pays. Tous sont des Algériens de souche, nés musulmans et, pour la grande majorité, convertis dans la plus grande discrétion, il y a des années. Comme l'actuel président de la Fédération protestante, Mustapha Krim, chrétien depuis plus d'une trentaine d'années. Ils s'appuient sur la Constitution algérienne, et notamment l'article 2 : « L'État algérien dont la religion est l'islam garantit la liberté de culte [...] et également la tolérance et le respect entre les différentes religions. » S. DE V.